Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Poussières du Sahara : le Vaucluse placé en vigilance pollution



Le Vaucluse, comme l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, connaît ce vendredi 28 août un épisode de pollution aux particules fines PM10 (particules en suspension dans l'air dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres). En cause ? Des poussières désertiques transportées par le vent de sud puis rabattues au sol. Le niveau 'information-recommandations' est activé par la Préfecture de Vaucluse. L'arrivée d'un vent d'ouest samedi devrait améliorer la situation.

Depuis plusieurs jours, un vent de sud transporte une masse d'air chargée en particules désertiques en altitude. En retombant au sol, celles-ci ont fait grimper les concentrations de PM10, jusqu'au dépassement du seuil réglementaire d'information et de recommandations. AtmoSud, l'organisme agréé par l'État chargé de surveiller la qualité de l'air en Région Sud, confirme cet épisode de pollution aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

particules désertiques. La qualité de l'air est considérée comme mauvaise sur l'ensemble de la région. Le vent d'ouest attendu samedi 29 août doit renouveler la masse d'air et repousser les poussières hors de la région. Le risque de pollution devrait alors nettement diminuer.



Copyright Magnific

Les personnes sensibles appelées à la prudence

Les personnes vulnérables ou sensibles à la pollution, comme notamment les personnes âgées, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires sont invitées à limiter les efforts physiques intenses et à éviter, autant que possible, les zones très circulées. L'ARS (l'Agence régionale de santé) rappelle que lors d'un épisode de pollution aux particules, les personnes sensibles doivent privilégier les activités physiques modérées, tandis que la population générale est invitée à réduire ou reporter les efforts sportifs intenses. AtmoSud recommande également de privilégier les déplacements les moins émissifs, une conduite souple et l'éloignement des grands axes routiers aux heures de pointe pour les personnes sensibles.

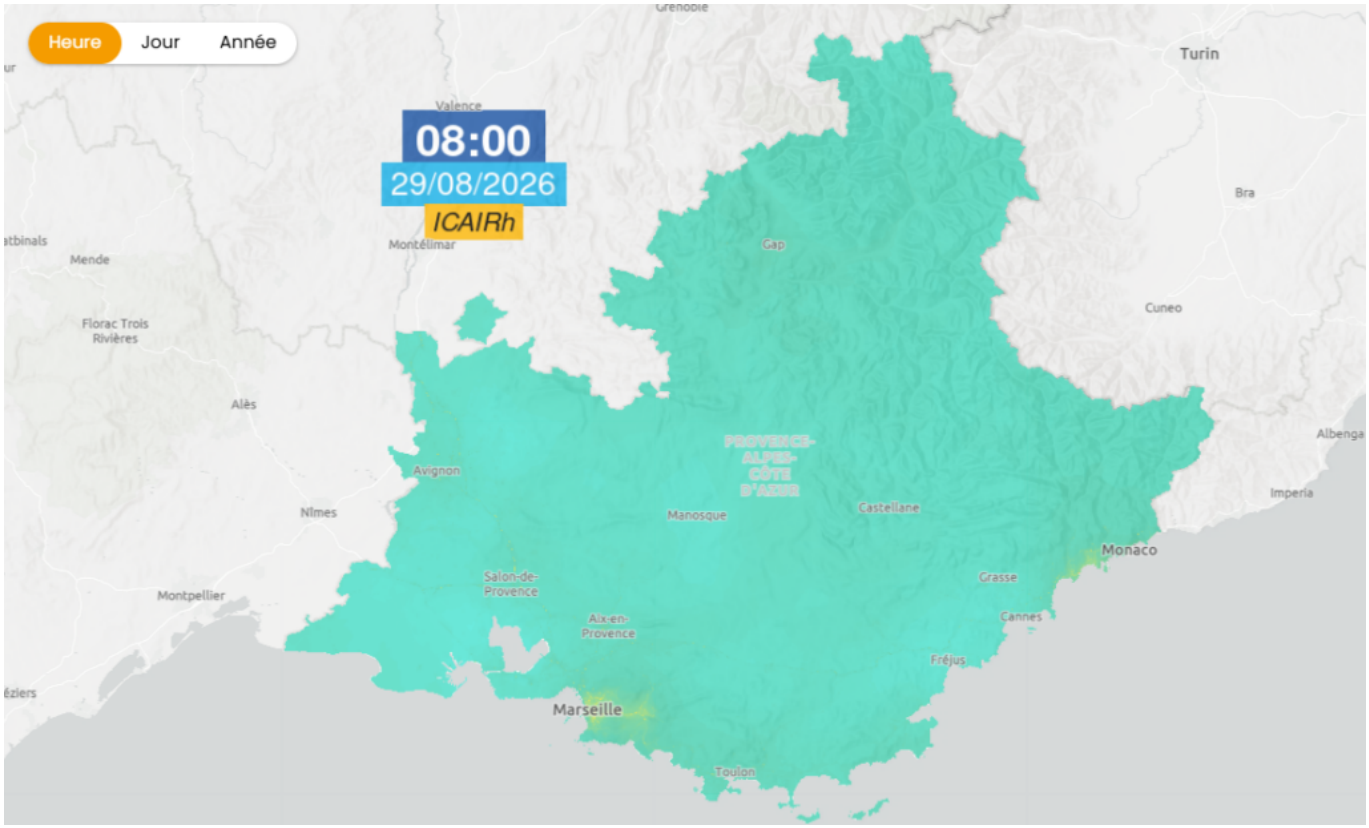
Des contrôles renforcés dans le département

Le préfet de Vaucluse renforce parallèlement les contrôles, le respect des limitations de vitesse, les contrôles antipollution des véhicules et les contrôles techniques obligatoires. Les cyclomoteurs feront

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

également l'objet d'une surveillance particulière concernant d'éventuels dispositifs de débridage. Les contrôles seront renforcés sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), ainsi que sur le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. L'évolution de l'épisode de pollution est disponible sur le site d'AtmoSud.
Source : Préfecture de Vaucluse.
Mireille Hurlin



Prévision Atmosud pour demain 29 aout 2026 Copyright Atmosud

Infirmiers libéraux : un accord à 500M€, des avancées encore mesurées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Après des mois de négociations, les syndicats d'infirmiers libéraux et l'Assurance maladie ont scellé un accord de revalorisation à hauteur de 503M€. À la clé : une hausse progressive des revenus, de nouvelles compétences reconnues et une adaptation du métier aux besoins croissants du système de santé. Un compromis jugé utile, mais encore insuffisant par les presque 1 200 infirmiers libéraux vauclusiens qui visitent, en moyenne, 40 patients par jour.

C'est un accord attendu de longue date. Entre revendications persistantes et contraintes budgétaires, les discussions entre les représentants des infirmières libérales et l'Assurance maladie ont finalement abouti à un compromis estimé à 503M€ annuels, auxquels s'ajoutent environ 40M€ pris en charge par les complémentaires santé.

Un compromis arraché
Porté notamment par la Fédération nationale des infirmiers, majoritaire dans la profession, le texte sera signé par l'ensemble des syndicats représentatifs. « Utile mais imparfait » : la formule résume l'état d'esprit d'une profession qui sort de plus d'une décennie de stagnation tarifaire.

Un pouvoir d'achat en érosion depuis quinze ans
L'accord intervient dans un contexte de dégradation du revenu réel des infirmières libérales. Depuis 2008, leur revenu net a reculé de 7,7% en euros constants. La part du chiffre d'affaires réellement conservée a également diminué, passant de 57% à 49%.

Une revalorisation attendue
Face à cette érosion, la revalorisation prévue doit permettre un gain moyen de 306€ mensuels de chiffre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

d'affaires d'ici à 2027. Une progression réelle, mais modérée comparée à l'inflation et aux charges croissantes du secteur comme le carburant, le matériel et les normes administratives. À titre de comparaison, les médecins libéraux avaient obtenu en 2024 un accord de 1,6 milliards d'euros, soulignant le décalage persistant entre professions de santé.

Une montée en compétences enfin reconnue
L'accord marque une évolution structurelle du métier d'infirmier, dans la continuité de la réforme de juin 2025, qui a élargi le champ d'intervention des infirmières. Parmi les avancées majeures figure l'introduction de la consultation infirmière, intégrée progressivement aux actes remboursés. Dès 2027, deux types de consultations, facturées 20€ verront le jour : Le suivi des patients diabétiques de type 2 sous insuline et l'accompagnement après un bilan de prévention. D'autres pistes sont déjà à l'étude, notamment le suivi post-AVC (accident vasculaire cérébral) ou la prévention en santé mentale, traduisant une volonté de repositionner les infirmières comme actrices de premier recours.

Vers une autonomie accrue dans les soins
Autre évolution notable : la possibilité, à partir de 2027, de prendre en charge certaines situations sans prescription médicale préalable. Les infirmières pourront ainsi traiter directement les plaies simples, un geste attendu de longue date par la profession. Une participation, également, au désengorgement du système de santé, et aux difficultés des déserts médicaux rencontrés dans les territoires ruraux.

Un accord jugé nécessaire, mais encore en deçà
Si les syndicats ont choisi de signer, c'est aussi par pragmatisme. Refuser l'accord aurait repoussé toute revalorisation à l'horizon 2027, c'est-à-dire au moment des élections présidentielles. Pour autant, les critiques demeurent. Plusieurs organisations, dont Convergence infirmière et le SNIIL (Syndicat des infirmières et infirmiers libéraux) saluent « une étape importante » sans masquer leur déception face à des mesures jugées insuffisantes.

Un signal dans un système de santé sous pression
Cet accord intervient alors que le système de soins français est très sollicité au regard du vieillissement de la population, de l'explosion des maladies chroniques et de la désertification médicale. Dans ce paysage, les infirmiers libéraux, près de 130 000 en France, demeurent un maillon essentiel. Selon les données de l'Assurance maladie, le Vaucluse compterait un peu moins de 1 200 infirmiers libéraux, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de professionnels salariés, soit près de 6 000 infirmiers au total. Un niveau élevé qui place le territoire parmi les mieux dotés de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Grand Avignon
À l'échelle du Grand Avignon, bassin de vie d'environ 200 000 habitants, on estime entre 450 et 550 infirmiers libéraux, répartis en une multitude de cabinets intervenant sur plusieurs communes. Ce maillage dense permet une couverture large, notamment à domicile. Comme le souligne l'Agence régionale de santé, l'enjeu n'est plus tant le nombre de professionnels que leur répartition et leur charge d'activité. Vieillissement de la population, explosion des pathologies chroniques, développement de la médecine ambulatoire, difficultés d'accès aux médecins : les infirmiers libéraux sont en première ligne.
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Sainte-Catherine, Prostate : lever le tabou pour sauver des vies



À l'occasion du mois de sensibilisation aux cancers masculins, une grande conférence sur la prostate, se tiendra le 26 novembre à Avignon. Organisée par Sainte-Catherine et MProvence, cette soirée, ouverte à tous, propose de mieux informer les hommes et leurs proches sur le cancer de la prostate : son dépistage, sa prévention et les avancées thérapeutiques, un enjeu majeur de santé.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez les hommes en France, avec près de 59 885 nouveaux cas estimés en 2018. Bien qu'il soit souvent de bon pronostic, il demeure la troisième cause de décès par cancer chez l'homme. L'âge joue un rôle clé : il est rare avant 50 ans, et, en moyenne découvert à partir d'entre 64 à 68 ans.

Essentiel diagnostic

Selon les recommandations françaises, les pratiques de dépistage évoluent. En effet, la baisse récente du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

nombre de dosages de PSA (prostate-specific antigen) et de biopsies peut influer sur les taux d'incidence observés. Par ailleurs, 80% des cancers sont diagnostiqués alors qu'ils sont encore localisés dans la prostate, un facteur de bon pronostic essentiel. La survie nette à 5 ans pour les hommes diagnostiqués entre 2010 et 2015 est d'environ 93%.

Focus sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Vaucluse

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la proportion des cancers prostatiques chez les hommes est particulièrement marquée : selon l'ARS Paca (Agence régionale de santé), le cancer de la prostate représente 24,4% des cas masculins dans la région. Paradoxalement, malgré cette forte part, la mortalité régionale liée au cancer (toutes localisations confondues) est légèrement plus faible que la moyenne nationale. Cela pourrait s'expliquer par un diagnostic plus précoce et une prise en charge efficace, selon les chercheurs.

Aider le budget de la santé

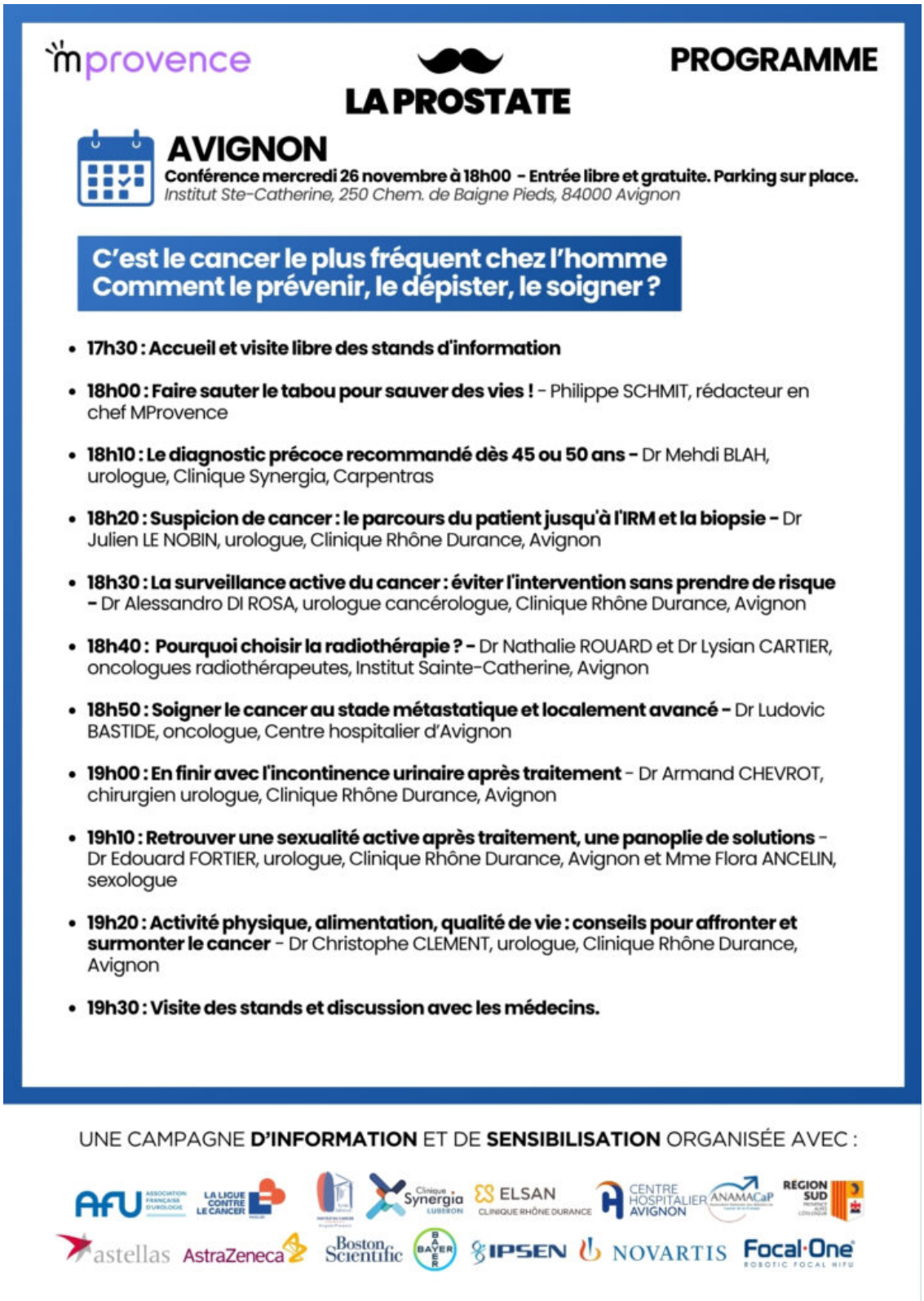
Concernant les dépenses de santé, l'Observatoire régional de santé Paca estime qu'en 2016, pour les hommes de 75 ans et plus vivant avec un cancer (y compris celui de la prostate), le coût moyen de soins s'élevait à 11 681 €/an. Ces chiffres soulignent l'enjeu économique local lié à la prise en charge du cancer chez les hommes âgés. À l'échelle régionale, la Région Sud-Paca a réagi : dans le cadre de son Plan Cancer II (2022–2025), plus de 5M€ ont déjà été mobilisés en 2024 pour la prévention, le dépistage et la recherche.

Pourquoi cette conférence Sainte-Catherine / MProvence est importante

La soirée 'Cancer de la prostate : comprendre, prévenir, agir' qui se tiendra le 26 novembre à Avignon, à l'amphithéâtre de Sainte-Catherine, représente l'opportunité de briser le silence : le cancer de la prostate reste entouré de tabous, particulièrement sur le dépistage et la vie intime. Il est nécessaire d'informer de façon accessible : des experts : oncologues, radiothérapeutes échangeront sur le dépistage, les traitements, la qualité de vie. Il sera également question de mettre au jour les avancées sur le territoire : les prises en charge ont beaucoup évolué ces dernières années. Enfin, ce sera le moment d'encourager l'action : parce que le dépistage précoce fait toute la différence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Dépistage versus sur-diagnostic
Le PSA est utile, mais il peut conduire à des sur-diagnostics. Le débat sur son usage reste complexe. Les recommandations françaises mettent en avant une approche individualisée.

L'Équité territoriale de l'offre de soins : comme le montrait déjà un rapport de l'Assemblée nationale, les stratégies de traitement varient fortement selon les départements ; par exemple, le taux de prostatectomies radicales était plus bas dans le Vaucluse qu'ailleurs, lié à la répartition des équipements publics et privés.

Vie intime et qualité de vie
Un diagnostic, un traitement (chirurgie, radiothérapie…) peuvent affecter la sexualité, la continence … il est essentiel d'en parler ouvertement.

Tout est dans la prévention
Certains facteurs de risque sont bien identifiés : âge, antécédents familiaux, mais d'autres restent à approfondir, comme le rôle de l'environnement.

Dans le détail
Cette conférence à Avignon sonne comme une invitation à la mobilisation collective autour d'un cancer très fréquent, mais qui peut souvent être pris tôt et bien traité. En sensibilisant, en dédramatisant, en donnant accès à des experts, Sainte-Catherine et MProvence ouvrent une voie vers une meilleure prévention en Provence, pour que chaque homme puisse agir en connaissance de cause. Parce que, comme le dit leur slogan, ne rien faire peut coûter cher… alors que l'information peut tout changer.

Les infos pratiques
Mercredi 26 novembre 2025. 18h. Amphithéâtre de Sainte-Catherine, rue Baigne-pieds à Avignon. Entrée libre et gratuite. Inscription obligatoire ici. Avec la participation des experts de Sainte-Catherine les docteurs Nathalie Rouard, Oncologue radiothérapeute et Lysian Cartier, Oncologue radiothérapeute Et d'autres spécialistes des établissements de santé du territoire : Clinique Rhône Durance, Clinique Synergia, Centre Hospitalier d'Avignon et de nombreux autres organismes et partenaires. Dès 17h30 : Stands d'information & prévention. À 18h : Conférences et échanges ; Prévention, dépistage, traitements, vie intime, qualité de vie…
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Vaucluse santé attractivité : le département poursuit son parcours de santé



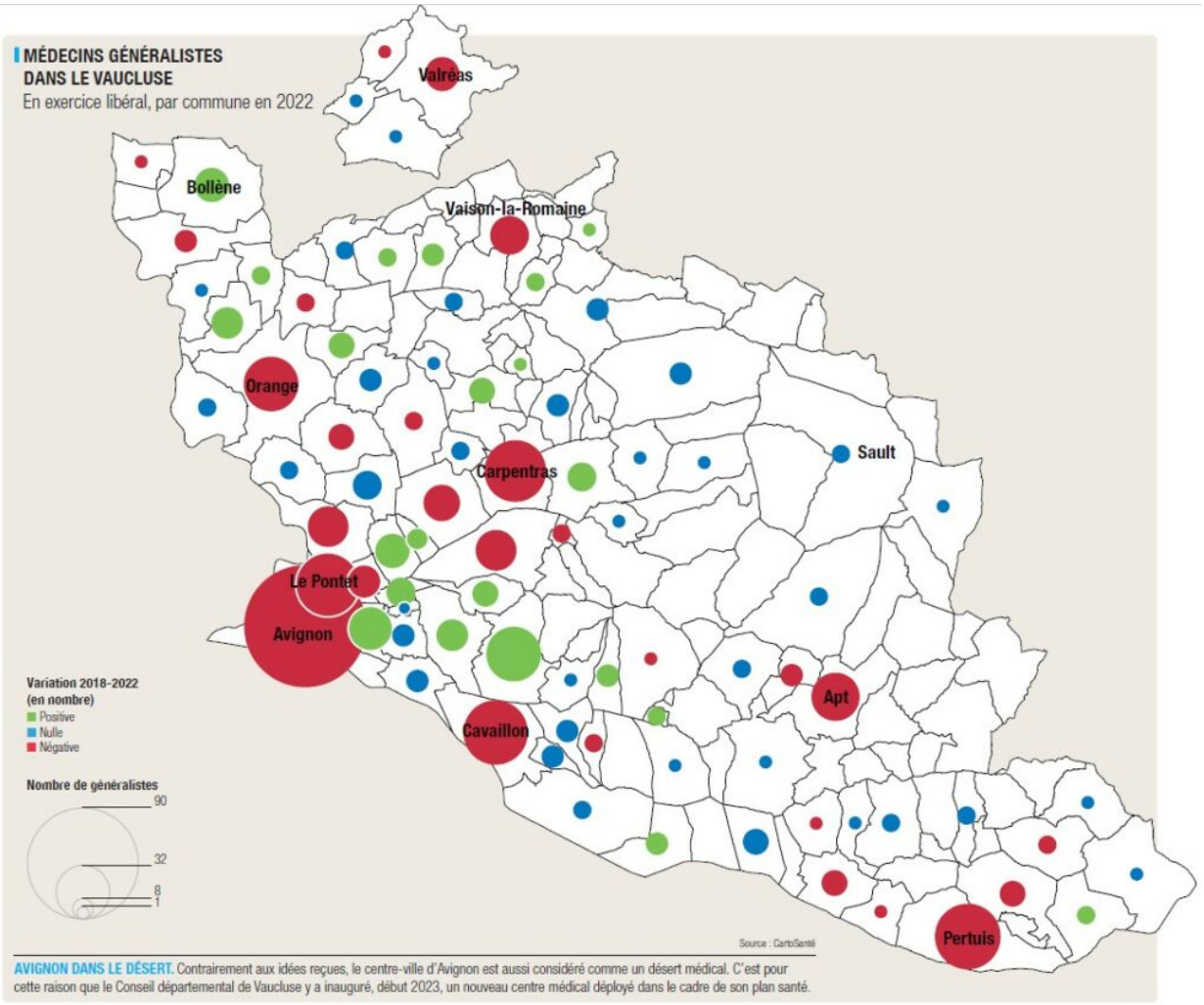
Vaucluse Provence Attractivité, l'agence de développement économique et touristique du conseil départemental de Vaucluse, vient de lancer Vaucluse santé attractivité. La démarche, menée en partenariat avec les institutions phares du secteur de la santé, vise à faciliter l'installation de médecins généralistes dans le département. Une initiative inédite dans la région qui s'inscrit dans la dynamique déjà engagée par le Conseil départemental dans le secteur de la santé.

« La santé ce n'est peut-être pas une compétence du Département, mais c'est une préoccupation des Vauclusiens. Aujourd'hui, c'est même un sujet qui est passé devant les problèmes de sécurité », a insisté Dominique Santoni, présidente du Conseil départementale de Vaucluse lors du lancement de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

santé attractivité.
Ce nouvel outil est destiné a attiré des médecins généralistes dans le département afin d'anticiper l'accélération de la baisse du nombre de médecins sur l'ensemble du territoire français. Une pénurie de praticiens qui s'explique par le non-remplacement de médecins souvent isolés, la dureté de la profession, la disponibilité qu'elle exige et le numérus clausus qui, jusqu'en 2021, a limité le nombre de médecins diplômés.
Si la situation n'est pas plus mauvaise en Vaucluse (avec plus de 80 médecins pour 1 000 habitants, le nombre de généralistes est équivalent à la moyenne nationale), il faut notamment anticiper les changements démographiques à venir. « La population des plus de 75 ans devrait augmenter de 30% d'ici 2050, rappelle Loïc Souriau, directeur de départemental de l'ARS (Agence régionale de santé). Il y aura donc de fort besoins en matière de santé. »



©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

Plus de 5 000 Vauclusiens ont déjà retrouvé un médecin-traitant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Une réalité que le Département a anticipée avec le lancement d'un Plan santé qui fait notamment du Vaucluse un pionnier en matière de télémédecine, comme à Apt notamment. Ce plan ce décline également par l'embauche, directement par le Conseil départemental de Vaucluse, de médecins qui, ainsi déchargés des fonctions administratives, peuvent se consacrer exclusivement à la patientèle dans des lieux spécifiquement dédiés.
Le déploiement de ces centres du réseau départemental de santé a débuté sur Avignon avec l'ouverture d'un cabinet en haut de la place de l'Horloge début 2023. L'opération s'est poursuivie avec la création d'un centre à Cadenet. Pour l'instant, l'initiative a permis le recrutement de 9 médecins généralistes dont le dernier est implanté dans l'Edes (Espace départemental des solidarités) d'Apt depuis décembre dernier. De quoi déjà permettre à plus de 5 000 Vauclusiens de retrouver un médecin traitant durant l'année écoulée.
« Nous sommes en phase d'embauche de deux généralistes supplémentaires, annonce Dominique Santoni. Nous allons aussi bientôt mettre en service un cabinet médical itinérant dans un bus sur le plateau de Sault. »

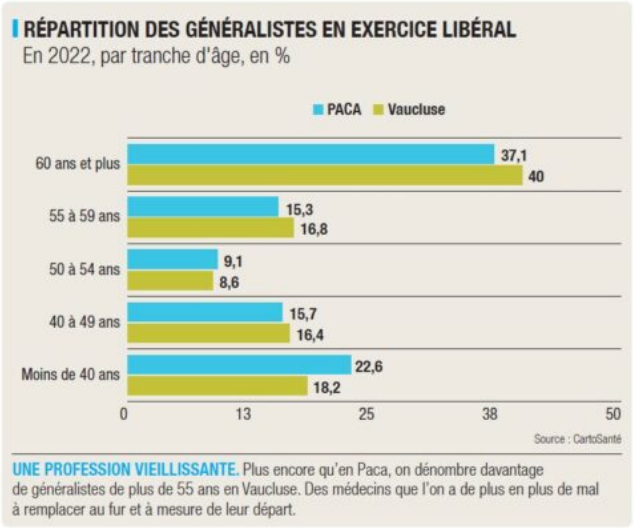
A lire également : Le Département de Vaucluse récompensé pour sa campagne de recrutement de médecins

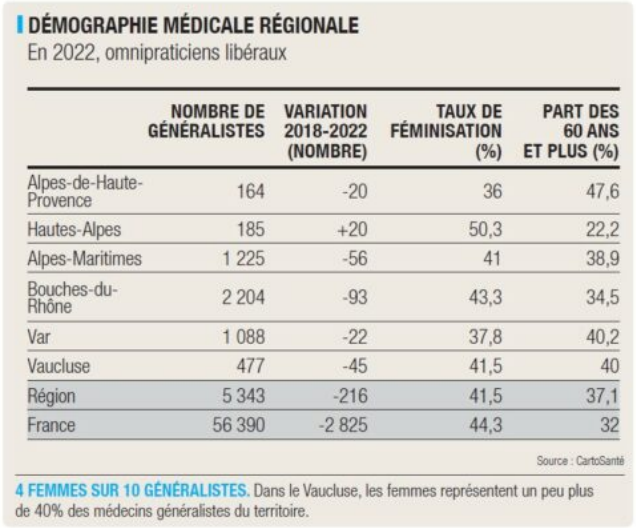
Cibler les généralistes libéraux

Prochaine étape de ce plan santé : renforcer l'attractivité du Vaucluse auprès des médecins généralistes exerçant exclusivement en libéral. Une 'espèce' rattrapée par l'âge qui a tendance à se raréfier puisque 40% d'entre eux avait plus de 60 ans en 2022 en Vaucluse.
Pour autant chaque année, quelques milliers de médecins fraîchement diplômés cherchent à s'établir et privilégient de plus en plus le besoin de trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.
Parmi eux, ils sont nombreux à vouloir opter pour un rythme de travail allégé, différent de celui de leurs ainés. Disposant de nombreux atouts pour les accueillir (qualité de vie, accessibilité, territoire à taille humaine), le Département entend donc capitaliser sur le savoir-faire de Vaucluse Provence attractivité (VPA) dans l'accueil des entreprises sur notre territoire. Objectif : dupliquer ce modèle sur celui de la santé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026





	NOMBRE DE GÉNÉRALISTES	VARIATION 2018-2022 (NOMBRE)	TAUX DE FÉMINISATION (%)	PART DES 60 ANS ET PLUS (%)
Alpes-de-Haute-Provence	164	-20	36	47,6
Hautes-Alpes	185	+20	50,3	22,2
Alpes-Maritimes	1 225	-56	41	38,9
Bouches-du-Rhône	2 204	-93	43,3	34,5
Var	1 088	-22	37,8	40,2
Vaucluse	477	-45	41,5	40
Région	5 343	-216	41,5	37,1
France	56 390	-2 825	44,3	32

©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

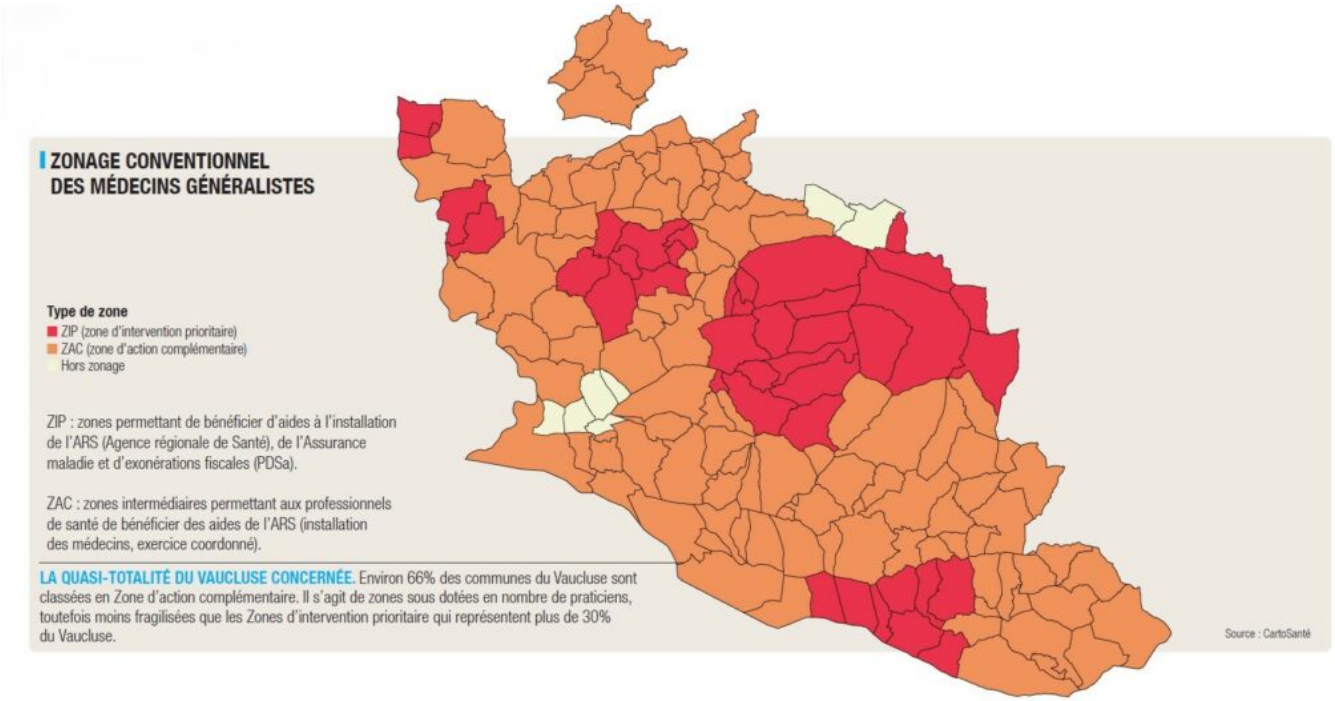
« Cela raisonne effectivement avec tout ce que nous faisons », complète Cathy Fermanian, directrice générale de VPA a qui les différents partenaires (ARS Paca, Région Sud, Département de Vaucluse, Ordre des médecins de Vaucluse, CPAM 84 et MSA Alpes-Vaucluse) ont confié le pilotage de cette structure dotée dans un premier temps d'un budget de 100 000€.
Une mission prise en charge par Charlotte Reungoat, cheffe de projet de Vaucluse santé attractivité, qui sera l'interlocutrice référente du dispositif. Cette dernière interagira ainsi avec les membres pour définir les cibles, et mettre en place des actions votées par les partenaires.

Un guichet unique pour la santé

« Il manquait quelqu'un qui soit à la croisée des chemins, reconnaît Isabelle Gueroult, vice-présidente du Conseil de l'ordre des médecins de Vaucluse. Car nous avons beaucoup de remplaçants qu'il faut aider à s'installer définitivement dans notre département. Nous avons aussi des médecins retraités qui ne veulent pas abandonner leur patientèle. Enfin, nous ne sommes pas un département universitaire, mais nous devons aussi trouver des MSU (Maîtres de stage universitaire) habilités à encadrer le plus grand nombre d'internes pour, pourquoi pas, les inciter ensuite à s'implanter chez nous. L'essentiel c'est que nous ayons suffisamment de praticiens pour éviter au maximum les renoncements aux soins. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



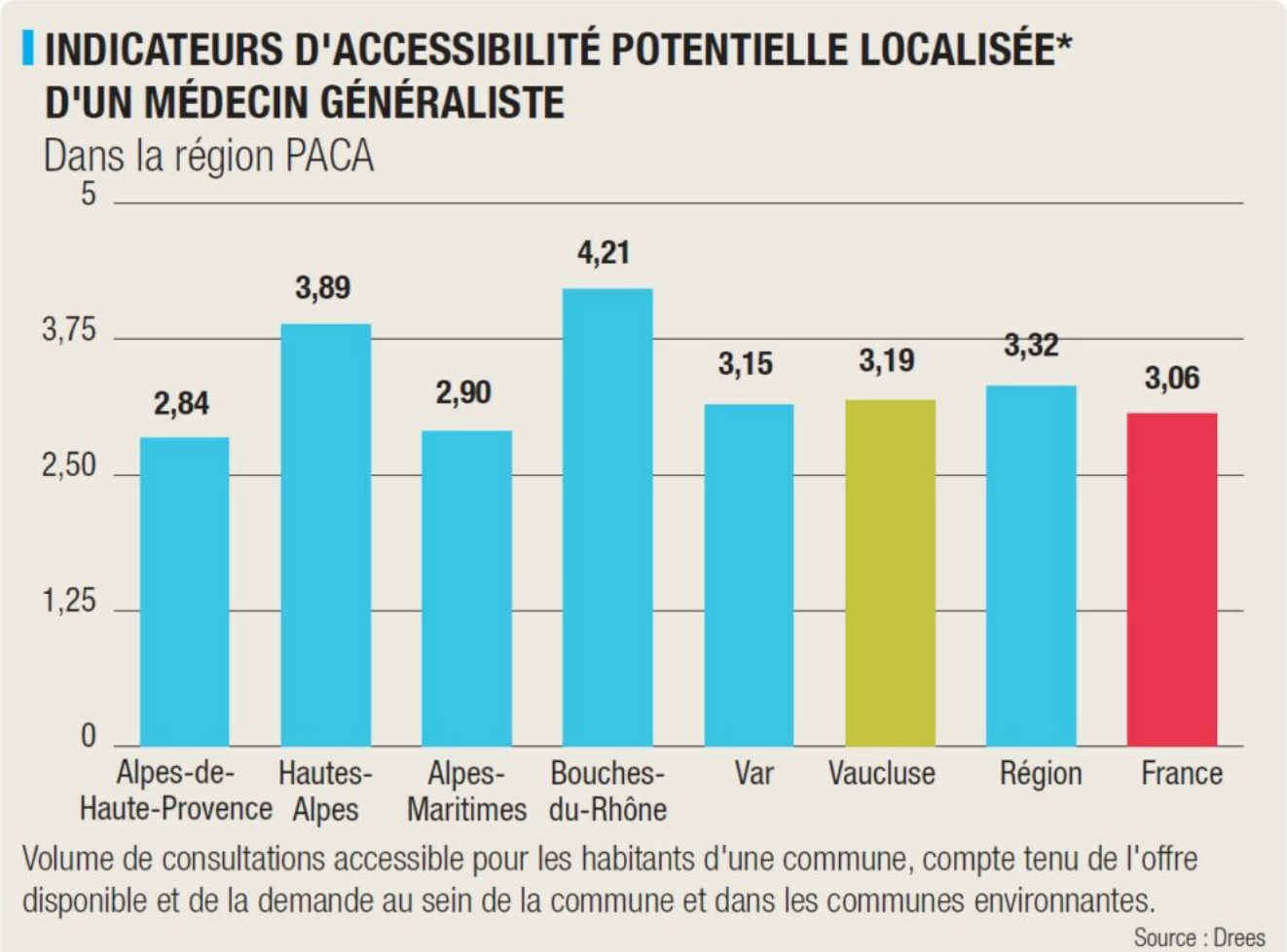
©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

Même soucis d'attractivité pour Catherine Surroca, médecin coordonnateur régional et médecin conseil chef à la MSA Alpes-Vaucluse dont les deux tiers des adhérents sont Vauclusiens : « Il faut venir nos jeunes médecins dans nos campagnes. »
« Il y a des aides et Vaucluse santé attractivité devrait permettre d'y voir plus clair », complète le directeur départemental de l'ARS qui finance notamment actuellement les bourses mensuelles de 6 internes en Vaucluse.

Financement : la CPAM 84 en première ligne
Et des dispositifs d'aides il n'en manque pas rappelle Sophie de Nicolaï, directrice de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de Vaucluse qui remboursé 172M€ d'actes médicaux l'an dernier : « Il y a des aides pour dégager du temps d'expertise médicale en finançant les postes permettant de décharger les médecins des tâches administratives pour qu'ils se consacrent à leurs patients. Cela concerne 70 postes en Vaucluse. Il y a aussi des aides à l'installation dans les zones moins dotées pouvant aller jusqu'à 50 000€ (16 médecins en ont bénéficié). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



©Edition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi

La CPAM 84 participe aussi à la formation des praticiens à hauteur de 5 000€. Elle met aussi en place un contrat de transition destiné à soutenir (jusqu'à 10% des honoraires annuels) les médecins qui préparent leur cessation d'activité en accueillant et accompagnant un médecin nouvellement installé dans leur cabinet (1 médecin actuellement en Vaucluse).
Dans cette logique, la CPAM apporte aussi une aide aux médecins qui interviennent hors du périmètre de leur cabinet (jusqu'à 25% des honoraires réalisés hors secteur). Enfin, la Caisse vauclusienne a soutenu les structures constituée de plusieurs professionnels de santé à hauteur de 2M€ pour les CTPS (Communauté professionnelle territoriale de santé) et 2M€ pour les MSP (Maison de santé pluriprofessionnelle)

Des délais de plus en long
Tout cela, ne doit pas faire oublier que les délais d'accès aux plateaux techniques médicaux sont de plus en plus longs. « Radio, imagerie médicale, rendez-vous avec des spécialistes… cela se tend », constate la directrice de la CPAM.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

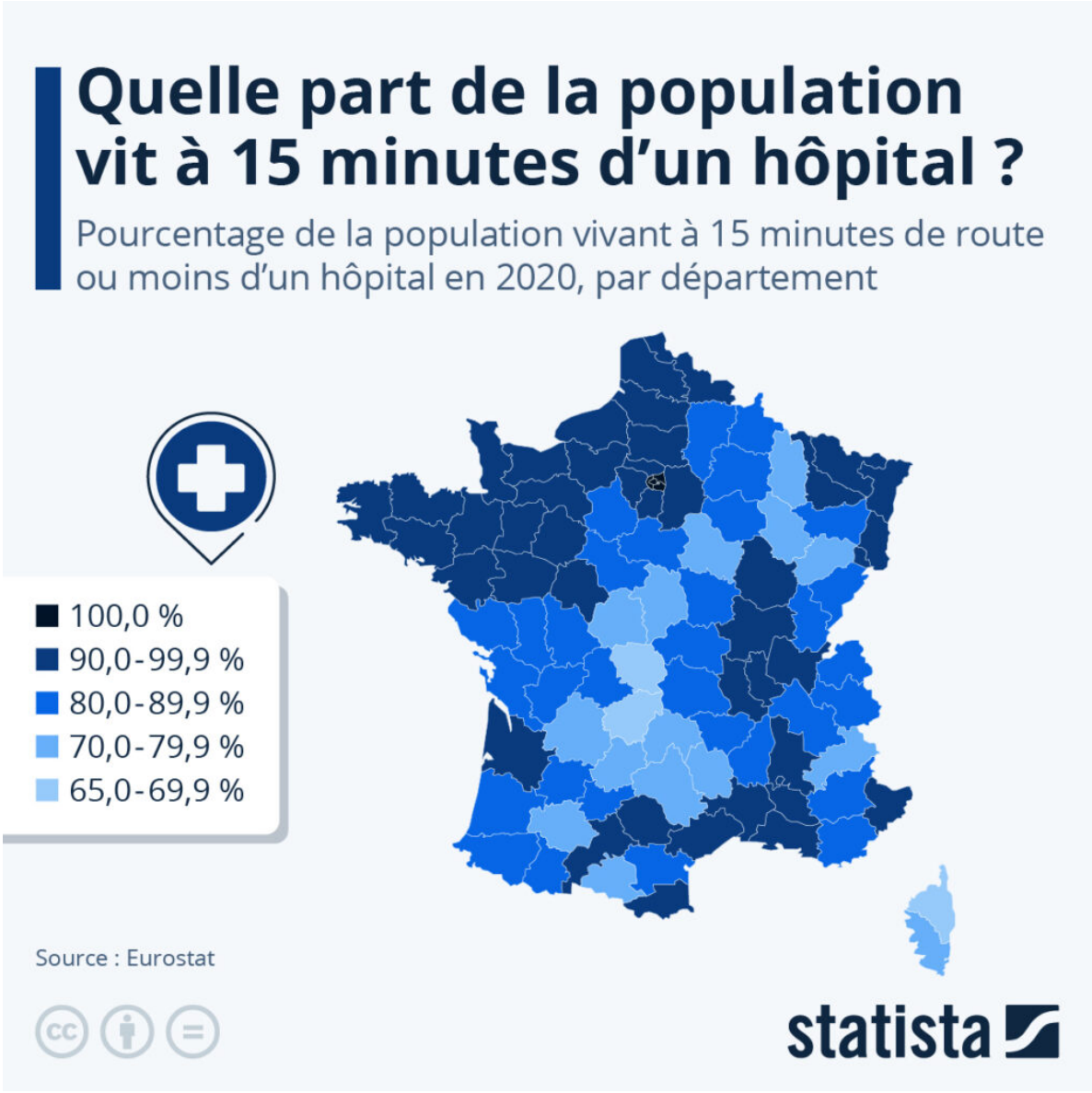
L'ouverture prochaine d'un Centre médical de soins non programmés à Carpentras et l'Isle-sur-la-Sorgue devrait apporter une partie de solution. Ces structures intermédiaires, entre la médecine générale et des services d'urgence surchargés, doivent permettent la prise en charge de pathologies nécessitant un plateau technique (matériel de suture et d'immobilisation, biologie, imagerie médicale, médecine de spécialité).

Dans tous les cas, pour faire face aux enjeux des nombreux départs en retraite, aux déserts médicaux, à la sédentarisation des remplaçants ou bien encore à l'accueil des internes il n'existe pas de recette miracle. Seule la multiplication des solutions devrait être en mesure de lutter contre une pénurie de médecin.

« C'est pour cela que nous sommes ravis de cette initiative collective au service de la santé des Vauclusiens, se félicite Isabelle Gueroult, la représentante du Conseil de l'ordre des médecins de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



© Statista

Une démarche collective inédite

« Nous ne sommes pas en concurrence avec les autres acteurs de la santé, insiste Dominique Santoni. Au contraire, nous sommes complémentaires afin de renforcer l'offre de santé dans notre département. »
« Il s'agit effectivement d'une démarche combinée inédite sur un sujet majeur concernant tous les territoires de l'Hexagone, confirme Pierre Gonzalvez, président de VPA, vice-président du Conseil départemental et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Même enthousiasme pour Gilles Ripert, conseiller régional de la Région Sud et président de la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon), qui souligne « la mise en place de cette stratégie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

collective qui permet aux Vaucluse d'être un département-pilote en la matière dans la Région Sud.

« La Région veut d'ailleurs être un des chefs de file dans la mise en place des politiques de santé, poursuit Gilles Ripert. Pour cela, nous voulons nous appuyer tout particulièrement sur les collectivités locales. C'est dans ce cadre que nous avons mis en place une enveloppe régional d'un montant de 295M€ destinée, entre autres, à lutter contre les déserts médicaux ainsi qu'à moderniser les établissements de santé. »
Dans ce cadre, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a ainsi consacré 4M€ afin de participer aux financements de 22 maisons de santé en Vaucluse ainsi que 635 000€ en aides aux généralistes du département.



Loïc Souriau, directeur de départemental de l'ARS lors de la signature des partenaires à l'occasion du lancement de vaucluse santé attractivité. © Alain Hocquel

Les généralistes avant les spécialistes ?
« Dans un premier temps, nous devons montrer que nous sommes tous des facilitateurs, précise la cheffe de projet de Vaucluse santé attractivité. Pour cela, nous allons structurer l'offre du territoire et promouvoir les postes vacants aux niveaux régional et national via différents outils de communication (plaquette et portail web), aller à la rencontre de prospects lors d'évènements dédiés au recrutement et d'accompagner les professionnels dans leur installation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

« Nous allons nous concentrer sur les généralistes dans un premier temps, mais nous pourrons aussi accompagner des spécialistes si l'occasion se présente », poursuit Charlotte Reungoat. Cependant, vu les défis à relever en raison du nombre de médecins 'sur le marché', l'objectif de l'ensemble des partenaires sera déjà d'essayer de maintenir le maillage actuel en Vaucluse plutôt que de le densifier.

Laurent Garcia

« Être au plus près des populations qui en ont besoin en ayant un rôle social et médical » : rencontre avec le docteur Virginie Issautier, médecin généraliste sur la rocade à Avignon ainsi qu'en milieu rural à Violès, qui évoque auprès de Vaucluse santé attractivité pourquoi avoir choisi le Vaucluse où elle exerce depuis 15 ans.

Caisse d'allocations familiales de Vaucluse, plus de 19 millions d'euros pour la rentrée scolaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



La Caf de Vaucluse vient de verser 19,25M€ à 27 482 familles du territoire au titre de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS). Cette allocation, d'un montant de 398 à 434€ selon l'âge de l'enfant, accompagne les familles les plus modestes dans le coût de la rentrée scolaire.

Montants pour la rentrée 2023
De 6 à 10 ans (1*) les parents de l'enfant toucheront 398,09€ de la part de la Caf ; De 11 ans à 14 ans (2*) 420,05€ et de 15 ans à 18 ans (3) 434,61€

En détail
(1*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er janvier qui suit la rentrée et ne pas avoir 11 ans au 31décembre de l'année de la rentrée.
Les familles peuvent bénéficier de l'Ars si l'enfant est inscrit au CP (Cours préparatoire) et qu'il a moins de 6 ans. Pour cela, la famille doit envoyer son certificat scolaire à la Caf.
(2*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 15 ans à la même date au 31 décembre de l'année de la rentrée.
(3*) Pour bénéficier de ce montant, l'enfant doit avoir 15 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 18 ans au 15 septembre de l'année de la rentrée scolaire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



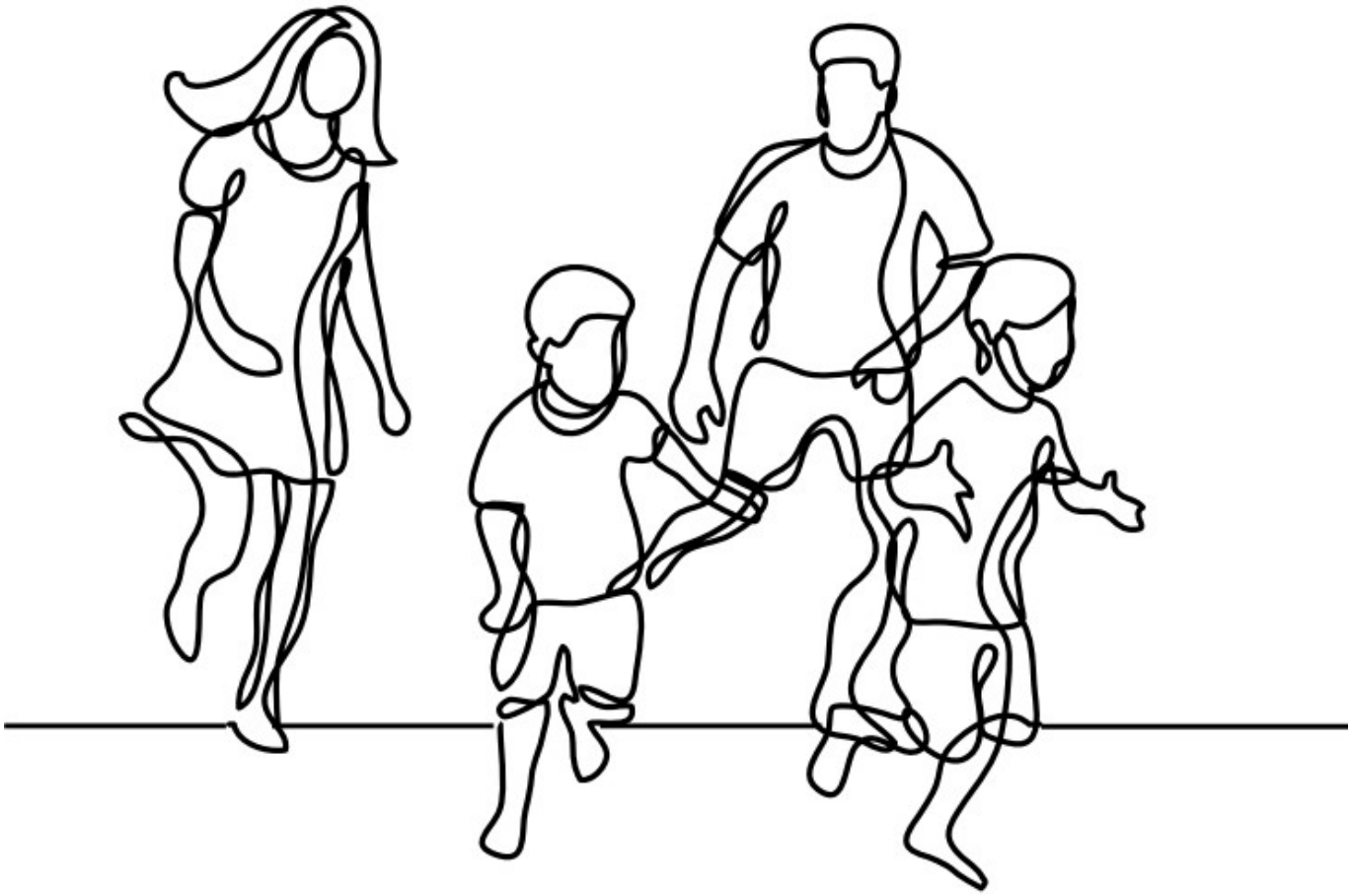
Quelles démarches pour bénéficier de l'allocation de rentrée ?
Pour les adolescents et jeunes adultes âgés d'entre 16 – 18 ans : la famille doit déclarer sa scolarité en ligne. Si la famille est allocataire et accueille un enfant né entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2007 inclus : rendez-vous sur le compte familial, Espace Mon Compte ou sur l'appli mobile « Caf – Mon Compte » pour confirmer qu'il est toujours scolarisé, étudiant ou en apprentissage pour la rentrée 2023. A ce propos, La Caf a contacté les familles en juillet par mail ou courrier pour leur rappeler d'effectuer cette démarche.

La famille est allocataire
et accueille un enfant né entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2007 inclus : la famille doit faire une demande d'allocation de rentrée scolaire.
Entre 6 et 15 ans : la démarche est simplifiée.
La famille est allocataire et accueille un enfant né entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2017 inclus : la famille n'a rien à faire si elle remplit les conditions.
Si la famille n'est pas allocataire, elle doit faire la demande d'allocation de rentrée scolaire.
Si l'enfant à moins de 6 ans : il faudra envoyer un certificat de scolarité.
Si l'enfant n'a pas encore 6 ans mais rentre déjà en CP cette année, la famille peut peut-être bénéficier de l'Ars : La famille allocataire doit envoyer un certificat de scolarité à sa Caf.
Si la famille est allocataire : elle doit faire une demande d'allocation de rentrée scolaire et fournir un certificat de scolarité à sa Caf.
En cas de difficulté pour réaliser la démarche, l'allocataire peut contacter le 32.30 ou se rendre dans un des points d'accueil du département ici.
www.caf.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

MH



La CAF verse 1,8M€ à 28 308 familles au profit de 44 189 enfants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



L’allocation de rentrée scolaire a été versée à partir du 16 août 2022 à 28 308 familles de Vaucluse, soit 44 189 enfants, pour un montant global de 1,8M€.

L’allocation de rentrée scolaire (Ars) a pour objectif d’aider à assumer le coût de la rentrée, pour les écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans, donc nés entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 inclus, et pour chaque enfant plus jeune déjà inscrit en CP (Cours préparatoire).

Cette année, l’ARS a été revalorisée
et sera versée en deux fois. Tout d’abord, le montant sans revalorisation versé aux habitants de Vaucluse, dès le 16 août 2022. Une revalorisation de 4% sera versée à tous dans un second temps.

Des conditions de ressources selon le nombre d’enfants à charge
L’allocation de rentrée scolaire est attribuée sous conditions de ressources, pour chaque enfant de 6 à 18 ans, scolarisé dans un établissement ou auprès d’un organisme d’enseignement public ou privé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Le plafond de ressources* varie en fonction du nombre d'enfants à charge :
• 25 370 € pour 1 enfant à charge ;
• 31 225 € pour 2 enfants à charge ;
• 37 080 € pour 3 enfants à charge ;
• 42 935 € pour 4 enfants à charge.
*Si les ressources dépassent de peu les plafonds, une allocation de rentrée scolaire différentielle peut être versée. Elle est calculée en fonction des revenus.



Démarches parentales
Pour les parents d'enfants de 6 à 15 ans touchant déjà des allocations, aucune démarche n'est à effectuer, l'allocation est versée automatiquement par la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Mutualité sociale agricole (MSA). Pour ceux ne touchant aucune autre allo- cation, l'inscription sur caf.fr est nécessaire.

Pour les enfants nés après le 31 décembre 2022
Pour les enfants ayant 6 ans après le 31 décembre 2022 et admis en CP dès la rentrée, les parents doivent adresser un certificat de scolarité à la Caf (par courrier ou directement sur leur compte sur le www.caf.fr). Enfin, à partir des 16 ans de l'enfant, une déclaration en ligne suffit. En cas de difficulté pour réaliser la démarche, l'allocataire peut contacter le 32.30 ou se rendre dans un des points d'accueil du département ici.

Les conditions

1. Pour bénéficier de l'Ars, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er janvier qui suit la rentrée et ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

pas avoir 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée. S'il a moins de 6 ans, les parents doivent justifier en envoyant un certificat scolaire à leur Caf, pour prouver qu'il est inscrit au CP de la rentrée 2022.

2. Pour bénéficier de l'Ars, l'enfant doit avoir 11 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 15 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée.
3. Pour bénéficier de l'Ars, l'enfant doit avoir 15 ans au 31 décembre de l'année de la rentrée et ne pas avoir 18 ans au 15 septembre de l'année de la rentrée scolaire.
 www.caf.fr
 MH



Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026



La quatrième vague n’épargne pas le Vaucluse. En l’espace de deux semaines, le taux d’incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30).

A la date du 2 août 2021, 70 personnes étaient hospitalisées dont 6 en réanimation et soins intensifs, 44 en hospitalisation conventionnelle et 20 en soins de suite et réadaptation. 1 092 décès sont à déplorer depuis le début de l’épidémie. 332 819 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin dans le département, soit près de 59,3 % de la population (63,4% au niveau national). 278 575 personnes ont reçu deux doses de vaccin, soit 49,7% de la population (52,9 % au niveau national). 12 233 mineurs ont reçu au moins une dose de vaccin depuis le déploiement de la campagne.

Pass sanitaire

Depuis le 21 juillet, le pass sanitaire est exigé pour entrer dans les lieux de culture et de loisirs rassemblant plus de 50 personnes. En accord avec le Conseil constitutionnel, le pass sanitaire devrait s’appliquer à partir du 9 août « dans les cafés, les restaurants, ainsi que dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux », détaille le gouvernement. Pour les centres commerciaux, un seuil doit être défini par décret pour fixer les établissements où il sera obligatoire. Les déplacements pour les longs trajets en avion, train et car devraient également être concernés. Le pass sanitaire n’est pas exigé (jusqu’au 30 septembre) pour les enfants de 12 à 18 ans, y compris dans les lieux qui étaient

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

déjà soumis au pass depuis le 30 juin.

Port du masque

Jusqu'au 31 août, l'obligation du port du masque en Vaucluse est étendue aux situations suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique , tel que les festivals, les concerts en plein-air et les évènements sportifs de plein-air
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants
- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways)
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public

Dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, le port du masque est également obligatoire lorsqu'il est impossible de respecter la distance de deux mètres ou que la densité de population est importante.

Consommation d'alcool interdite sur la voie publique

Par ailleurs, la consommation d'alcool est interdite sur la voie publique sur l'ensemble des communes du département, « considérant le caractère désinhibant de la consommation d'alcool, et notamment s'agissant du respect des gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale », indique la préfecture dans son communiqué.

Centres de vaccination en Vaucluse

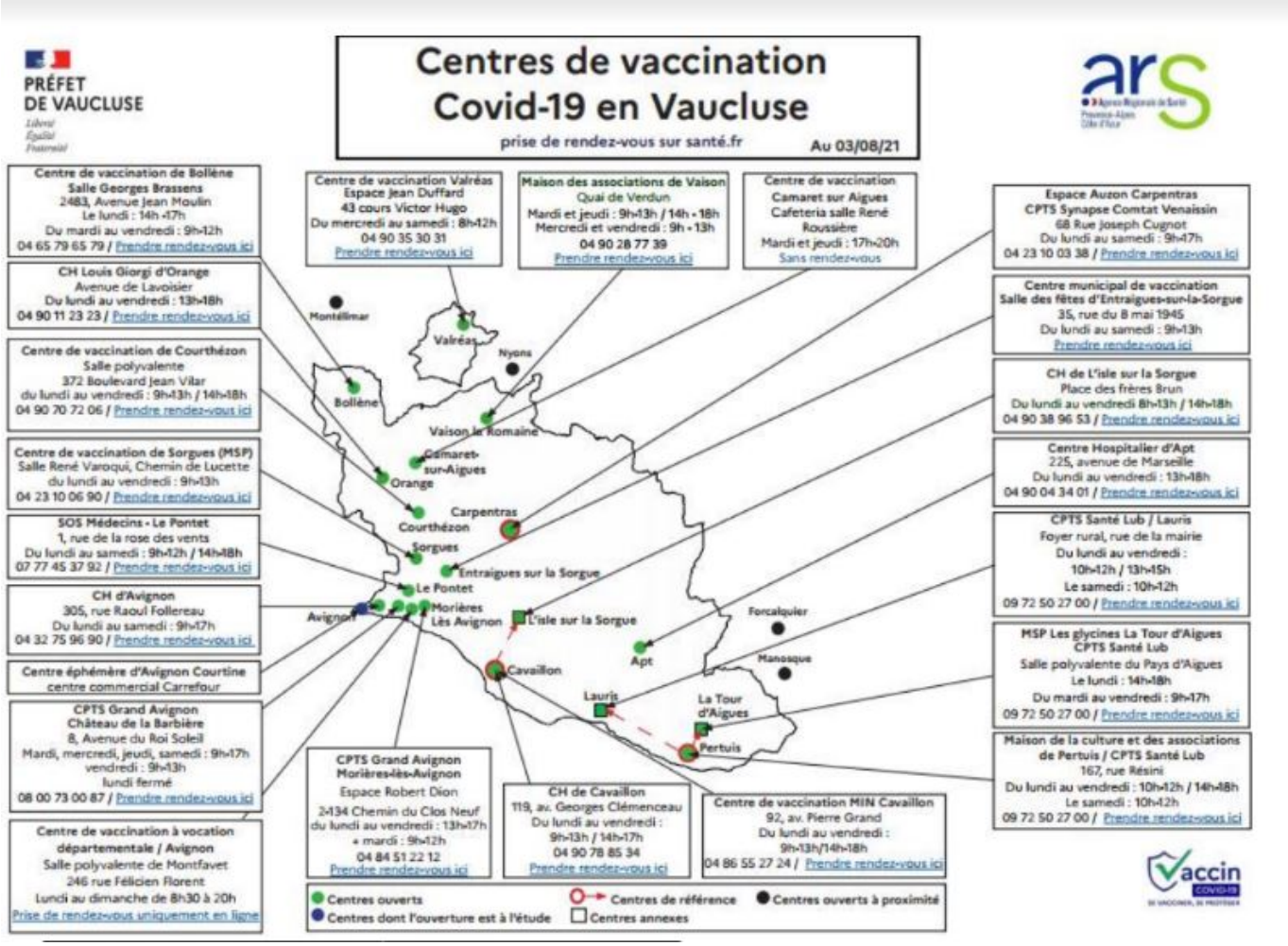
Deux nouveaux centres de vaccination sont déployés en Vaucluse portant ainsi à 22 le nombre total de centres de vaccination Covid-19 installés dans le département. Un premier centre de vaccination, ouvert le mardi 3 août 2021 à Camaret-sur-Aigues, dans les locaux de la cafétériat salle René Roussière, permettra de vacciner le public les mardis et jeudis de 17h à 20h sans rendez-vous. Un second centre de vaccination a ouvert le mercredi 4 août 2021 au sein des locaux de la galerie marchande du Carrefour Courtine d'Avignon. Des créneaux de rendez-vous sont d'ores et déjà disponibles sur https://www.maiia.com/centre-de-vaccination/84000-AVIGNON.

La seconde dose en vaccins Pfizer ou Moderna peut être réalisée, pendant la période estivale selon un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

intervalle allant de 21 à 49 jours après la première dose.



Fin de la gratuité des tests PCR

La fin de la gratuité des tests PCR est prévue à l'automne. Les tests PCR deviendront payants, sauf prescription médicale, «afin d'encourager la vaccination plutôt que la multiplication des tests ». La date précise de la mise en place de cette mesure n'a, cependant, pas été communiquée.

Une troisième dose dès le mois de septembre

Pour éviter une baisse du taux d'anticorps chez certains, une campagne de rappel vaccinal à compter de début septembre sera également mise en place pour les personnes vaccinées depuis janvier et février.

L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Variant Delta : plusieurs cas suspects en Vaucluse en attente de ‘séquençage’



Avec un taux d’incidence de 11 pour 100 000 habitants, la situation sanitaire, en amélioration comparé aux semaines précédentes, demeure fragile dans le département du Vaucluse en raison du variant Delta.

Selon les derniers éléments communiqués par l’ARS Paca (Agence régionale de la santé) et la préfecture de Vaucluse, 6 patients sont en réanimation et 26 en hospitalisation conventionnelle. La tension hospitalière est donc moins importante. Néanmoins, la circulation en France du variant Delta est très préoccupante.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

« Ce dernier est très contagieux et l'augmentation des flux durant la période estivale est de nature à accélérer le risque de contamination. » En Vaucluse, plusieurs cas suspects viennent d'être détectés et sont en cours de séquençage, afin de confirmer ou d'infirmer la présence de ce variant delta sur le département. Le séquençage, qui consiste à analyser quelques gouttes d'un échantillon contenant du virus pour en préciser le génome, est la méthode la plus efficace pour détecter un variant et ses mutations.

« Cette situation doit nous inviter à la plus grande vigilance pendant la période estivale, notamment pour les festivals et grands rassemblement de l'été. Pendant cette période estivale avec des manifestations de grande ampleur générant des brassages importants de la population notamment du 5 au 31 juillet. » Des protocoles sanitaires ont été renforcés pendant toute la durée des festivals In et off d'Avignon.

- **Déploiement d'actions de prévention auprès des festivaliers et des professionnels :** mobilisation dans l'intra-muros d'une quinzaine de médiateurs covid pour sensibiliser aux gestes barrières et distribuer des auto-tests ; formations aux protocoles sanitaires auprès de 350 régisseurs et référents covid des théâtres et responsables de compagnies.
- **Augmentation des dépistages et de la vaccination :** poursuite du dispositif sanitaire actuellement en place pendant la durée des Festivals ; renforcement du dispositif avec ouverture de plusieurs centres éphémères de dépistage et de vaccination accessibles sans rendez-vous.
- **Application de règles spécifiques pour l'accueil du public et d'un protocole sanitaire strict dans les lieux de spectacle et à destination des professionnels :** opérations de dépistage hebdomadaires auprès des professionnels des compagnies, charte d'engagement pour les gérants de salles et de compagnies, déploiement du pass sanitaire pour les ERP de + 1000 personnes, définition des sens de circulation dans les rues de l'intra-muros.

Port du masque pendant le festival

Le masque sera obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus dans l'ensemble des espaces publics de l'intramuros d'Avignon de 12h à 02h00 du matin du lundi 5 juillet jusqu'au 31 juillet inclus. En dehors de l'intramuros, le port du masque n'est pas obligatoire dans l'espace public, sauf lorsque la distanciation physique d'au moins deux mètre entre deux personnes ne peut être respectée. Le port du masque est obligatoire au sein des théâtres, y compris dans les ERP de plein air (cours, cloîtres, esplanades).

Jauges et consommation

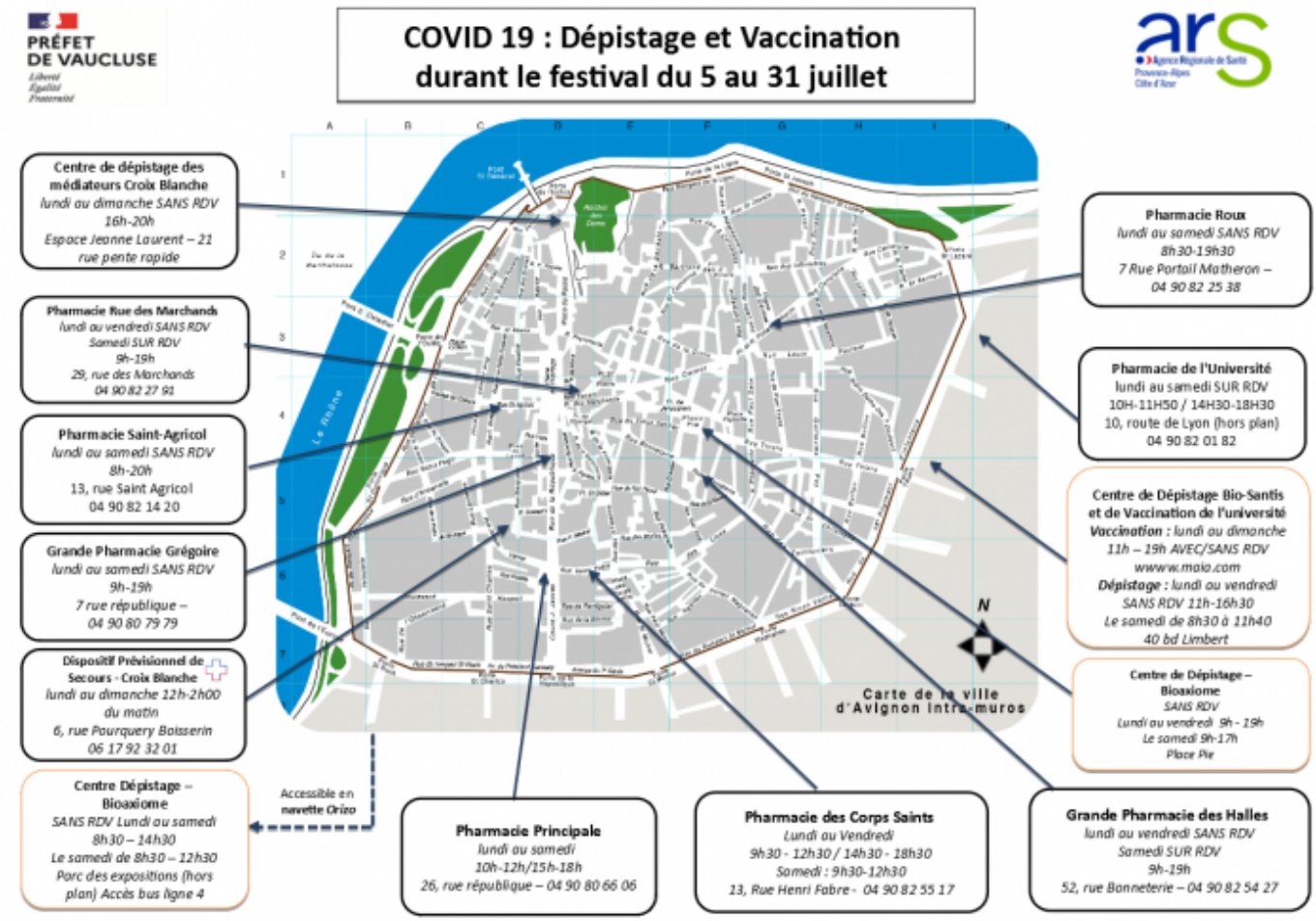
La jauge dans les théâtres et salles de spectacle à 100 % de la capacité totale des ERP (Etablissements recevant du public) est susceptible d'être restreinte par le préfet, en cas de dégradation de la situation épidémique. Les parades artistiques sont interdites sur la voie publique de la ville d'Avignon du 5 juillet à minuit, jusqu'au samedi 31 juillet inclus. Les buvettes et points de restauration debout sont fermés dans les établissements recevant du public debout et/ou itinérant, ainsi que dans l'espace public couvert ou de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

plein air. Seule la consommation assise est autorisée.

Actuellement, 19 centres de vaccination sont déployés en Vaucluse et 1 centre de vaccination éphémère sans rendez-vous sera ouvert en complément à Avignon dans les locaux de l'université pendant la durée des festivals.



L.M.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Loic Souriau à la tête de la délégation Vaucluse de l'Agence régionale de santé (ARS)



Loïc Souriau est devenu, le 1er mai, directeur de la délégation départementale de Vaucluse de l'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il succède à Caroline Ageron, promue directrice de la délégation des Bouches-du-Rhône.

Titulaire d'une Licence en santé publique et d'un Master en management des organisations, Loïc Souriau a débuté sa carrière en tant que responsable d'une agence proposant des prestations de service à domicile, à Grenoble, de 2003 à 2005. Il prend ensuite la direction de deux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Grenoble et dans les Hautes Alpes. Il y gérera respectivement 95 et 70 lits, et sera à l'origine de la création d'une unité Alzheimer. Il deviendra à partir de 2013 le directeur de deux établissements de soins de suite et réadaptation à Narbonne puis à Avignon. Depuis 2019, il était directeur de projet au sein du groupe Korian, en charge notamment de la coordination des projets de transformation de l'offre, du virage ambulatoire et de la e- santé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 10 novembre 2026

Sous la responsabilité du directeur général, il sera chargé de mettre en œuvre, au niveau départemental et dans une approche globale, la politique de santé définie par l'ARS dans les différents domaines d'intervention dont : la prévention, la santé publique et environnementale, les soins ambulatoires et hospitaliers, l'accompagnement médico-social des personnes âgées et handicapées ainsi que les missions de veille et de sécurité sanitaire.